

## LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

L'heure des vacances a sonné pour la plupart d'entre vous. Après un mois de juillet maussade avec une météo capricieuse, j'espère que le mois d'août sera ensoleillé.

La session ALSH de juillet s'est terminée le vendredi 28 juillet.

Au niveau de la direction des ALSH, les enfants ont fait la connaissance de Rodrigue PASSARD, pour lequel c'était le baptême du feu en qualité d'adjoint et responsable de groupe, puisqu'il est arrivé dans nos effectifs depuis peu. Il était affecté au groupe des enfants de primaire et placé sous la direction d'Amélie COLLET, que maintenant tout le monde connaît. Les enfants étaient encadrés par un effectif total de 10 agents, sans compter le service cantine.

Contrairement à 2022, le temps n'a pas joué en la faveur de nos activités, les animateurs ont dû s'adapter. Le camping du groupe des primaires a été annulé. La décision a été difficile à prendre devant une météo incertaine, des prévisions plus ou moins fiables. La prudence a donc été de mise. L'équipe a su réagir malgré tout et s'organiser pour remettre en place d'autres activités. Ce n'était pas évident à pied levé mais défi relevé ! Tout a été géré au mieux. Je remercie le personnel pour son investissement ainsi que Virginie SANNIER, conseillère déléguée à l'extrascolaire pour son suivi et son apport de compétences au personnel sur cette session.

Pour l'avenir, et maintenant que nous avons une directrice et un adjoint, un tandem reconstitué comme par le passé, mon objectif est d'apporter encore des améliorations à ces ALSH. Un service public de qualité en direction des enfants. Je sais combien ce service est important pour les parents qui travaillent mais également pour les enfants.

Dans un monde tourmenté, la majorité municipale poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de notre commune.

Je vous souhaite de belles vacances.

Profitez de ce temps pour apprécier le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Bonne lecture à tous !

Bien à vous

Le Maire,

Jean-Jacques LELEU

## INFORMATIONS

### BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal est disponible en mairie et dans les commerces de la commune en format papier mais aussi en version numérique sur le site internet de la commune [www.fressenneville.fr](http://www.fressenneville.fr). Néanmoins, les personnes ne pouvant pas se le procurer ou accéder à la version en ligne peuvent contacter la mairie au 03.22.60.39.60 pour se le faire déposer à domicile.

### OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

### PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjointes sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire : le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEURAIN, 1<sup>ère</sup> adjointe : le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2<sup>ème</sup> adjoint : le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3<sup>ème</sup> adjointe : le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4<sup>ème</sup> adjoint : le jeudi de 17h à 18h

Pas de permanence en août

### LA POSTE

Le bureau postal est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte :  
- le mardi de 15h30 à 17h00  
- le jeudi de 17h00 à 18h00

### MAISON POUR TOUS

Permanence pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, le **samedi matin** de 11h30 à 12h30 ou par téléphone au 09.71.04.12.13 / 06.19.35.34.33.

Tarif : pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation.

Pas de permanence du 5 au 19 août

Mairie de Fressenneville N° 100 – AOUT  
2023 IPNS

### AIDE JURIDIQUE

Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.

**Prochaine permanence en septembre.**

### CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de **8h à 20h du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.**

### RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts a lieu de façon hebdomadaire tous les jeudis. Veiller à les sortir le mercredi soir.

### RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

### COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

**Bac gris** : les mardis 8, 16, 22 et 29 août

**Bac Verres** : le vendredi 18 août

**Bac jaune** : les vendredis 11 et 25 août

### ENTRETIEN DES CANIVEAUX

Nous vous rappelons que la commune assure l'entretien des caniveaux mais qu'il appartient aux riverains de nettoyer son trottoir.

### ENTRETIEN DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Suite à l'arrêt de la tonte du cimetière par la CCV, nous vous rappelons qu'en votre qualité de propriétaire, l'entretien des terrains au cimetière est une obligation civique. En effet, toute concession est considérée comme une propriété privée. Par conséquent, le concessionnaire a des obligations légales qu'il est tenu de respecter et notamment celle d'en assurer un entretien régulier.



## TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

## MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité. La remorque sera chargée par vos soins.

## DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte aux horaires suivants :

Du 15 avril au 31 octobre 2023

Lundi 13h30 - 18h30

Mardi 13h30 - 18h30

Mercredi 9h00 - 12h00

13h30 - 18h30

Jeudi 13h30 - 18h30

Vendredi 9h00 - 12h00

13h30 - 18h30

Samedi Ouverture en continu de 9h00 à 18h30

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2023** devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

## RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ

Anticipez vos démarches pour renouveler vos titres d'identité !

Vous devez compléter via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite> puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes : **FRIVILLE-ECARBOTIN,**

Mairie de Fressenneville N° 100 – AOUT

2023

IPNS

**GAMACHES,  
ABBEVILLE**

**SAINT-VALERY-SUR-SOMME,**

## INFIRMIÈRES DE GARDE

**Le 6 août :** Maud Paris, Sophie Houssaye et Charlotte Guilbaut – 03.22.24.20.20

**Le 13 août :** Cabinet de Friville-Escarbotin – 03.22.30.28.95

**Le 15 août :** Cabinet de Saint-Blimont – 06.83.17.44.37

**Le 20 août :** Sophie Bonhomme, Johann Lhernault et Hélène Wattré – 03.22.24.20.20

**Le 27 août :** Florence Dubus et Anne Chalvet – 03.22.24.20.20

**Le 3 septembre :** Cabinet de Fressenneville – 03.22.24.20.20

**Le 10 septembre :** Marie-Odile Gaillard – 03.22.60.80.31

## AIDE À DOMICILE

Si vous avez au moins 60 ans et que vous êtes à la retraite, l'Assurance retraite vous propose un accompagnement personnalisé pour vous aider à continuer à bien vivre chez vous afin de vous maintenir dans un cadre de vie habituel le plus longtemps possible.

**Nous vous rappelons qu'un service d'aide ménagère géré par le CCAS, existe au sein de la commune.** N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie auprès de **Madame Isabelle MERCIER au 03.22.60.39.61** qui vous conseillera et vous aidera à établir une éventuelle demande de prise en charge financière et assurera un suivi personnalisé de votre dossier.

## AIDE ALIMENTAIRE

Toute personne domiciliée dans la commune rencontrant des difficultés financières passagères l'empêchant d'acquiescer des denrées alimentaires peut déposer une demande d'aide alimentaire auprès du CCAS.

## SUBVENTION COMMUNALE RENTRÉE SCOLAIRE

Cette subvention concerne les enfants scolarisés de leur entrée en 6<sup>ème</sup> jusqu'à leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Pour les personnes n'ayant pas encore fourni de RIB ou qui ont changé de coordonnées bancaires, présentez-vous le plus rapidement possible en mairie pour le déposer auprès du service comptabilité.

## RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Horaires de l'école maternelle Jean Moulin :

- matin 8h35 – 11h55
- après-midi : 13h35 – 16h15

Madame GLACHANT accueillera les nouveaux élèves de petite et toute petite section avec leurs parents lors de la pré-rentrée le **Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023 à 11h** à l'école maternelle Jean Moulin pour une première découverte de l'école avant le jour de la rentrée le lundi 4 septembre.

Horaires de l'école élémentaire Jean Gaudier :

- matin : 8h15 – 11h45
- après-midi : 13h30 à 16h

Le centre périscolaire ouvre le matin à 7h et ferme le soir à 18h.

Pour le mercredi les enfants peuvent être accueillis dès 7h au centre périscolaire. L'ALSH prendra le relais de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 avec la possibilité de cantine le midi.

## LES RESTAURANTS DU CŒUR

Fermeture jusqu'au 27 août. Réouverture le lundi 28 août

## PASSAGE DU CENTRE ITINÉRANT DE LA CARSAT

Le centre itinérant retraite est momentanément suspendu.

Dans l'attente de la reprise, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Prise de RDV avec un conseiller au point d'accueil d'Abbeville.
- Consultation du site info-retraite pour faire des simulations de calcul et connaître votre situation par rapport à votre âge de départ et à la réforme en cours d'élaboration.
- Appeler le 39 60 pour des renseignements généraux et la prise de RDV avec un conseiller CARSAT

## INFO CANICULE

Les personnes âgées vulnérables et handicapées ont la possibilité de se faire connaître en mairie pour que des visites régulières soient réalisées à leur domicile en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule.

## NOUVEAU SERVICE

Ouverture récente d'un salon itinérant de bien-être animal à domicile « Au bonheur de Merlin » : toilette, massage et naturopathie.

Sur RDV uniquement au 07.50.09.58.98. Horaires et jours flexibles.

Pour plus d'informations, consulter le Facebook Au bonheur de Merlin



## MARCHE GOURMANDE

Chés Méteux de Fêtes éd Frechon organisent leur 7<sup>ème</sup> édition de la marche gourmande le dimanche 3 septembre 2023. RVD à 10h30 à la MPT. 4 haltes gastronomiques et des kilomètres de plaisir.

Uniquement sur réservation au 06.74.87.54.58 ou au 06.85.34.94.37.

Règlement à l'inscription : 14€ pour les adultes et 6€ pour les enfants de moins de 12 ans.

## LES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Paiement des cotisations les 18 et 25 septembre à la Maison pour Tous de 14h30 à 16h30.

## FESTIVITÉS

### AOÛT

**Samedi 26 août** : Portes ouvertes de l'USNF de 9h30 à 12h au stade pour les enfants de 4 à 17 ans

**Dimanche 27 août** : ball-trap de l'ACCA. Poules toute la journée  
Buvette et restauration

### SEPTEMBRE

**Samedi 2 septembre** : portes ouvertes du club de Hand

**Dimanche 3 septembre** : marche gourmande + soirée au foyer organisées par le comité des fêtes

Concours fédéral organisé par le club de pétanque

**Vendredi 8 septembre** : concours de pétanque organisé par l'USNF

## LA CONSOMMATION DE L'EAU

Un français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour. En adoptant quelques gestes simples au quotidien, vous pouvez non seulement alléger votre facture d'eau mais aussi contribuer à la préservation des ressources en eau dans le cadre d'une consommation durable.

Quels sont ces gestes écoresponsables ?

**La consommation directe :** la consommation directe concerne l'utilisation de l'eau pour boire, laver sa voiture, faire la cuisine, nettoyer ses vêtements, arroser son jardin etc.

Sur les 150 litres d'eau consommés directement par jour par chaque français, **93 % sert à l'hygiène et au nettoyage :**

- 39 % pour les bains et les douches
- 20 % pour les toilettes (chasse d'eau)
- 12 % pour le nettoyage du linge
- 10 % pour la vaisselle
- 6 % pour l'entretien de la voiture et du jardin

**La consommation indirecte :** la consommation indirecte concerne les quantités d'eau nécessaires à la production des biens et services que nous utilisons : sachez par exemple qu'il faut 2 500 litres d'eau pour fabriquer un T-Shirt ou encore 15 000 litres d'eau pour produire un 1 kg de viande bovine.

De l'exploitation des matières premières, au transport des produits finis jusqu'au point de distribution en passant par la fabrication des machines-outils, notre consommation d'eau virtuelle peut atteindre plusieurs milliers de litres d'eau par jour.

### 10 gestes simples pour économiser jusqu'à 30 % d'eau à la maison !

En parallèle des actions mises en place pour réduire la consommation indirecte d'eau, chaque individu à son échelle, peut réduire sa propre consommation directe d'eau en adoptant quelques gestes simples.

**1. Chassez les fuites d'eau,** pour limiter ces pertes d'eau, pensez à :

- Bien fermer votre robinet pendant que vous vous brossez les dents, que vous vous rasez, que vous nettoyez vos mains ou votre visage,
- Réparer sans tarder un robinet ou une chasse d'eau qui goutte
- Fermer le robinet et le compteur d'eau lorsque vous partez en vacances ou que votre logement n'est pas occupé.

**2. Privilégiez les douches aux bains**

**3. Optez pour un mitigeur thermostatique et isolez votre chauffe-eau**

**4. Récupérez l'eau de rinçage pour arroser vos plantes**

**5. Installez un mousseur ou un aérateur sur vos robinets et pommeaux de douche**

**6. Installez une chasse d'eau à double débit**

**7. Utilisez la touche « éco » de votre lave-linge ou lave-vaisselle**

**Le saviez-vous ?** Une vaisselle effectuée en machine utilise entre 15 et 19 litres d'eau tandis qu'une même vaisselle faite à la main utilise entre 30 et 80 litres d'eau.

Si vous n'avez pas de lave-vaisselle, utilisez deux bacs d'eau dans votre évier, le premier pour nettoyer la vaisselle et le second pour la rincer.

**8. Nettoyez votre voiture dans une station de lavage**

**9. Récupérer et stockez les eaux de pluies**

**10. Arrosez votre jardin de préférence le soir**

## Accueil de loisirs de Fressenneville

Le 14 juillet 2023

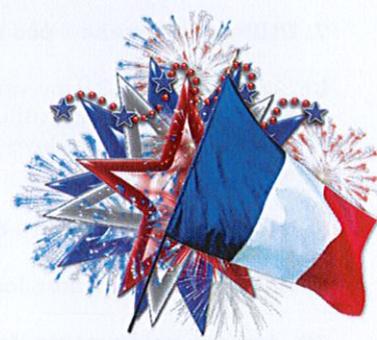
Les enfants de la maternelle ont préparé la décoration de la salle pour le repas du 13 juillet.

Les enfants du centre étaient ce vendredi 14 juillet accueillis à 9h afin de se maquiller, et s'habiller avec les éléments fabriqués par les différents groupes.

Nous avons ensuite rejoint Monsieur le Maire et les élus pour participer au défilé où les enfants de primaire ont chanté la Marseillaise après le discours de Monsieur le Maire au monument aux Morts.

Nous sommes retournés à la Maison Pour Tous où des stands de jeux étaient mis en place.

Les enfants ont participé à un lâché de ballons bleus blancs rouges pour clore cette matinée.



## Accueil de loisirs de Fressenneville

Centre du 10 au 28 juillet 2023, Vacances d'été

Ce mois de juillet, nous avons eu 48 enfants de primaires et 28 enfants de maternelles inscrits.

Les maternelles étaient sous la responsabilité d'Amélie Collet, directrice de l'ALSH et le thème de cette session était « La nature »

Nous avons eu le plaisir d'accueillir **Angélique Gardin-Guillot** médiatrice du livre de la Communauté de commune et le pôle échec.

Les enfants ont fait différentes activités sur les animaux, les saisons, .....

Nous sommes allés découvrir le petit train de la baie de Somme mais également visiter la ferme Konyka à côté de Doullens, l'Asinerie du Marquenterre et pour clôturer le centre nous sommes allés à BIOTROPICA.

Nous avons fait deux veillées au cours de ces vacances. Une première veillée avec les enfants où nous avons mangé pizza en regardant un dessin animé. Une deuxième veillée avec les parents durant laquelle différents stands de jeux avaient été mis en place et nous avons mangé tous ensemble autour d'un barbecue.

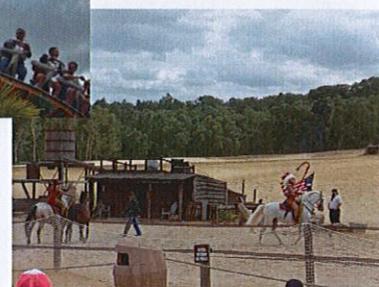


Les primaires étaient sous la responsabilité de Rodrigue Passard, directeur adjoint. La session avait pour thème « Le Far-West »

Ils ont eu le plaisir de découvrir les échecs avec le Pôle échec mais également de s'initier à l'athlétisme avec le centre de Tully. Nous remercions **Jacky Wattebled** qui était l'organisateur avec le COB athlétisme

Les enfants ont pu visiter Le rêve de Bison ainsi que La Mer de Sable.

Le camping a été perturbé à cause des conditions météorologique et s'est déroulé au gymnase de Fressenneville. Différents intervenants sont venus comme la **base plein air de Gamaches** pour une initiation au VTT. **Léo Chartois** de l'association « EFFET Mer » pour faire découvrir l'art des mots avec « la Criée Romantique ». Les enfants sont allés à Abbeville le jeudi pour faire Escape Game le matin proposé par **Histo-Game** et une séance de cinéma l'après-midi.



Rodrigue et moi-même espérons que vos enfants ont passé trois belles semaines en notre compagnie. Nous vous souhaitons de bonnes vacances !!!  
 Pour toutes demandes, merci de contacter Amélie Collet : 06.73.47.12.63 ou par mail : [alshdefressenneville@gmail.com](mailto:alshdefressenneville@gmail.com)